

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg

Vu

L'arrêté du 2 octobre 1964 déclarant le Contingent des Grenadiers fribourgeois garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton de Fribourg;

Considérant

Les importants services rendus aux autorités supérieures du canton de Fribourg depuis cette déclaration;

Décerne un

—

Diplôme d'honneur

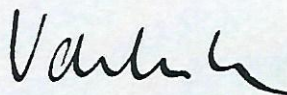
au Contingent des Grenadiers fribourgeois

—

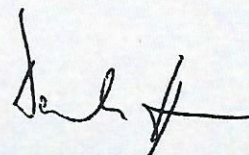
Le présent diplôme est remis par le Conseil d'Etat à l'occasion de la cérémonie commémorant le cinquantième anniversaire de l'arrêté, tenue dans le cadre du centième anniversaire de la reconstitution du Contingent des Grenadiers fribourgeois, en la salle du Grand Conseil fribourgeois.

Ainsi fait à Fribourg, le 2 octobre 2014.

Au nom du Conseil d'Etat:



Beat Vonlanthen
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG